

DEMANDE DE TITRE DE SÉJOUR PASSEPORT TALENT CHERCHEUR

Je suis éligible si :

- je suis un·e doctorant·e / chercheur·se international·e (hors UE)
- j'ai une Convention d'Accueil (CA) d'une durée de validité de moins de 12 mois
- et je dois solliciter mon premier titre de séjour OU le renouveler OU je dois effectuer un changement de statut (étudiant vers Passeport Talent Chercheur)

J'ai actuellement :

- un visa D-Long séjour «PASSEPORT TALENT» avec mention «carte de séjour à solliciter dans les deux mois suivant l'arrivée»
- un titre de séjour valable pour une période d'au moins cinq ans délivré par un pays membre de l'Union Européenne et portant la mention RLD-UE
- un Visa Long Séjour valant Titre de Séjour (VLS-TS) statut « PASSEPORT TALENT »
- ou un Titre de Séjour (TS) statut « PASSEPORT TALENT »

ÉTAPE 1

J'envoie par e-mail le scan de mes documents dans l'ordre de la liste (2ème page) pour vérification au Centre EURAXESS de l'Université de Lorraine à l'adresse suivante:

drie-euraxess-scan-ts-nancy@univ-lorraine.fr

- L'objet de l'e-mail sera rédigé comme suit : **NOM, Prénom, date d'expiration du TS.**
- Veillez à ce que les documents scannés soient lisibles au format pdf. Ils ne doivent pas dépasser **15 Mo au total**. Si vous n'avez pas de scanner, vous pouvez télécharger une application sur votre smartphone.
- Veuillez envoyer votre dossier **une seule fois** : tous les dossiers seront traités.

ÉTAPE 2

Mon dossier sera vérifié et le Centre Euraxess me recontactera par e-mail pour m'informer si mon dossier est complet ou s'il faut des pièces complémentaires. Il me communiquera également **la suite de la procédure** notamment l'adresse à laquelle je devrai envoyer mon dossier.

ÉTAPE 3

Une fois mon dossier complet, il sera transmis à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle qui me contactera directement pour la suite des démarches. Pensez à consulter régulièrement l'adresse e-mail mentionnée dans votre dossier.

Les dossiers INCOMPLETS ne seront pas instruits par la Préfecture



LISTE DES DOCUMENTS

PASSEPORT TALENT CHERCHEUR

Les documents rédigés dans une autre langue que le français doivent être traduits par un [traducteur assermenté](#).
Tous les montants doivent être exprimés en euro (€).

- | | |
|-------------------------------------|---|
| 1. Identité | Votre nom, prénom, e-mail et numéro de téléphone sur papier libre (si possible dactylographié) |
| 2. Photos | 2 photographies d'identité aux normes biométriques , avec nom et prénom au dos |
| 3. Acte de naissance | Si c'est votre 1^{ère} demande de titre de séjour : acte de naissance intégral, original rédigé en français ou accompagné de sa traduction |
| 4. Passeport | Photocopies de toutes les pages du passeport , sauf les pages vierges |
| 5. Visa VLS-TS | Photocopie de la validation du Visa VLS-TS , uniquement pour une 1 ^{ère} demande |
| 6. Titre de séjour précédent | Photocopie du Titre de séjour précédent , uniquement pour un renouvellement |
| 7. Convention d'accueil | Photocopie de la Convention d'accueil d'une durée de validité de moins de 12 mois
Si ma CA a une validité égale ou supérieure à 12 mois, je fais la demande sur l' ANEF |
| 8. Diplôme | Photocopie du Diplôme de Master ou équivalent si vous êtes doctorant ou du Diplôme de Doctorat si vous êtes post-doctorant ou chercheur |
| 9. Justificatif de domicile | Daté de moins de 6 mois , dans le département (54) :
facture (gaz, électricité, téléphone fixe, Internet) ou attestation de résidence ou de foyer, bail de location, attestation d'hébergement à l'hôtel |
| 10. Vie maritale | Si vous êtes marié·e :
photocopie d' acte de mariage
photocopie du titre de séjour du (de la) conjoint·e / Visa
photocopie d'extrait d' acte de naissance des enfants , le cas échéant |